

SALARIÉS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

LE POINT SYNDICAL DES INFOS ET LUTTES

Point sur les négociations

Salaire minimum de la convention collective sous le SMIC !

La vie augmente, nos payes décrochent...

Nous perdons du pouvoir d'achat



- Essence,
- nourriture,
- santé...

Tout coûte plus cher !

Suite à l'inflation, la loi a imposé au gouvernement l'augmentation du SMIC

+1,18 % en janvier
+2,41 % en juin



Mais les employeurs n'ont accordé que



+0,5 %

sur la même période.



LE RÉSULTAT :

Plusieurs salaires minimums de notre convention collective se retrouvent désormais en dessous du SMIC !

C'EST INACCEPTABLE !

**DES MÉTIERS
ESSENTIELS
DES SALARIÉS
MÉPRISÉS
ÇA SUFFIT !**



la loi les oblige à réouvrir des négociations salariales.

CE QUE RÉCLAME LA CGT



- ✓ Une augmentation générale de la valeur du point pour compenser la hausse des prix pour tous.
- ✓ Une revalorisation des bas des Strates I, II et III pour la sortie durable des minima conventionnels du SMIC.

+7,4% EN MOYENNE

Soit environ 6,40 € par élève et par mois.
Un repas en plus à la cantine !

Un effort limité
pour les établissements.
Un gain réel
pour les salariés.

Le refus des employeurs

Malgré ces demandes raisonnables financièrement, les employeurs répondent que cette hausse est « insoutenable » pour eux !

Mais l'augmentation des prix est-elle soutenable pour les salariés ? Ils s'en moquent !

Depuis notre retour aux négociations, les patrons ont changé de représentants et ils imposent tous une ligne anti social très dure, très loin des principes revendiquer par l'enseignement catholique.

- ✗ Négociations bloquées.
- ✗ Prévoyance des enseignants dénoncée.
- ✗ Perte de pouvoir d'achat importante qui s'accumule depuis 3 ans.

Année	Salaires conventionnels	Inflation
2025-2026	+0,5%	+2,6%
2024-2025	+0,5%	+1,1%
2023-2024	+1%	+1,4%

Le décrochage est insoutenable cette année !

Leurs propositions sont insuffisantes !

**ON NE PEUT PAS
EN RESTER LÀ !**



Les prix continueront d'augmenter.
Les salaires doivent suivre.
Ensemble, faisons entendre nos revendications !

Le décrochage est insoutenable cette année !

Notre force, c'est vous !

Les négociations reprendront en novembre.

La CGT est claire : nous ne validerons aucun accord en dessous de la hausse des prix. Face à l'augmentation importante des prix qui s'annonce, nous avons besoin d'un rapport de force plus puissant pour arracher l'augmentation des salaires. La mobilisation est nécessaire dans tous les établissements.

Organisez-vous : rejoignez la CGT !

Notre guide droit privé



Rejoignez l'aventure

